



## REUNION D'INFORMATION 2018

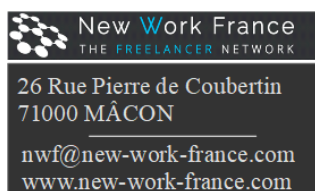
- 📌 Mardi 28 août
- 📌 Mardi 25 septembre
- 📌 Mardi 30 octobre
- 📌 Mardi 27 novembre
- 📌 Mardi 18 décembre

### *Le changement de posture :*

Le développement ultra rapide des formes de collaboration dites « **Salariés en Freelance** » impacte de façon majeure les modalités de gestion de carrière des collaborateurs de niveau cadre ou non-cadres. En ces temps où les partenaires sociaux ne rêvent que de sécurisation des parcours professionnels, de très nombreux collaborateurs d'un bon niveau sont incités à adopter le statut de **Salarié en portage salarial**.

### **Comment devenir un salarié en Portage Salarial ?**

Pour vous inscrire, [CLIQUEZ ICI](#)



Vous êtes inscrit à Pôle  
Emploi

Vous êtes visible sur  
l'APEC ou sur d'autres  
plateformes  
dématérialisées

Vous avez un projet de  
reconversion

Vous souhaitez  
changer de vie  
professionnelle

*New Work France  
&  
Cadres en Mission  
vous invitent à des  
Réunions  
d'Informations sur  
le Portage Salarial*



MÂCON BORD DE SAÔNE